

Togo :

QUAND MALÉDICTIONS ET ATTAQUES SUR LA  
BASE DES VERSETS BIBLIQUES S'INVITENT  
DANS LA POLITIQUE

POUR AKOUAVI JEANNIE AGBOTSÈ: «LA PROPHÉTIE DE  
MGR KPODRZO... EST UNE FAUSSE PROPHÉTIE » P.4

Mort d'une fillette calcinée à Agoé  
Anonkui et incendie d'une boutique à  
Dapaong

LE STOCKAGE ILLICITE DE P.7  
L'ESSENCE ET UN COURT-CIRCUIT  
ÉLECTRIQUE À L'ORIGINE DES FAITS

N°668 du 03 juin 2020/Prix: 250 Fcfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

[www.lemessenger-actu.com](http://www.lemessenger-actu.com)

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,  
information ou conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT

8201

\* Disponible tous les jours et heures ouvrables



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



Col. Djibril Mohaman, Coordonnateur CNGR COVID-19

## Togo/Coronavirus LA SITUATION POUR L'INSTANT STABLE

P.3

230 guéris et 202 encore actifs  
Bravo aux médecins et à toute l'équipe soignante

Décès de Me Agboyibor  
LA DISPARITION DE  
L'« UN DES FERS DE  
LANCE DE L'HISTOIRE DE  
NOS DROITS », SELON  
Me KOFFIGO P.3



États-Unis/ Mort de George Floyd  
dans des conditions atroces  
UNE HONTE POUR UN  
ÉTAT DIT DES DROITS  
DE L'HOMME ET DE LA  
DÉMOCRATIE P.7



## PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS

**MESSAGE DE TOGO TERMINAL**  
FILIALE DU GROUPE BOLLORE

**TOGO TERMINAL**  
LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

## NUMÉROS VERTS

☎ +228 22 22 20 73 / 91 67 42 42

## La mini moissonneuse batteuse L'UNE DES TECHNOLOGIES GÉNÉRÉES PAR LE PPAAO-TOGO À TRAVERS L'ENTREPRISE GUEMA CONCEPT



La mise en oeuvre du PPAAO au Togo a considérablement booster le secteur de l'innovation surtout dans le domaine agricole. C'est le cas de l'entreprise Guema Concept basé à Sokodé qui fabrique des machines destinées à réduire la pénibilité des travaux poste récoltes.

Cette entreprise a bénéficié au-cours de la phase initiale et de celle additionnelle du PPAAO d'un appui technique et financier pour la réalisation d'un certain nombre de projet.

La mini moissonneuse batteuse qui est le fruit du soutien du PPAAO lors de sa phase additionnelle est générée pour résoudre les problèmes de main d'œuvre en milieu rural, de pénibilité du travail manuel, de faible rendement des cultures après récolte et des difficultés d'accès au champ avec les engins lourds.

Avec une consommation de 0,8 à 1,2 litres de carburant par hectare, la mini moissonneuse a une largeur de coupe de 100 cm et un taux de perte totale inférieur à 3% et un ratio des impuretés inférieur à 10% avec une productivité de 667-1000 m<sup>2</sup> / h

Cette machine facilite le travail par trois (3) opérations distinctes : la coupe, le battage puis le vannage. Elle augmente les superficies cultivées et diminue le goulot d'étranglement lié au travail manuel et à l'accès au champ.

#AgricultureTg

#MAPAH / PPAAO-TG

## COMMUNIQUE

Dans la poursuite de la mise en œuvre de la gratuité de la tranche sociale eau, en soutien aux ménages à faible revenu, décidée par le chef de l'État pour la riposte à la pandémie du Coronavirus, la consommation d'eau potable aux bornes fontaines et kiosques à eau est rendue gratuite pour tous les usagers pendant l'état d'urgence sanitaire allant de d'avril à juin 2020.

Il nous a été donné de constater que, malgré les dispositions prises par la TdE pour traduire dans les faits la décision du gouvernement de rendre gratuite la prise d'eau aux bornes fontaines publiques pendant l'état d'urgence sanitaire, certains gérants indécents en complicité avec certains CDQ se livrent clandestinement à la vente de l'eau potable à la population.

La TdE rappelle à la population que sur les instructions du Chef de l'État, la prise de l'eau aux bornes fontaines est gratuite sur toute l'étendue du territoire national pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Par conséquent, la TdE invite instamment la population à ne plus payer l'eau aux bornes fontaines jusqu'à fin juin 2020 et à dénoncer tout gérant contrevenant aux numéros verts gratuits suivants :

• Pour Lomé et ses environs : 91 13 33 33 / 91 13 44 44 / 92 23 33 33 / 92 28 44 44

Pour les régions maritime et des plateaux : 91 13 55 55

• Pour les régions Centrale, de la Kara et des Savanes : 91 13 66 66

La TdE prévient que tout contrevenant s'expose aux sanctions disciplinaires et à la rigueur de la loi.

La TdE en rappelle à la vigilance de tous les citoyens et au respect scrupuleux des gestes barrières pour lutter contre la propagation de la pandémie au COVID-19.

«Ensemble, préservons l'eau, source de vie»

Fait à Lomé, le 6 mai 2020

La Direction Générale

Le Messager

## Togo/Coronavirus

# 230 guéris et 202 encore actifs

## Bravo aux médecins et à toute l'équipe soignante

Le Togo est sur la bonne voie dans la lutte contre la pandémie de Coronavirus. C'est ce que laissent les chiffres sur l'évolution de la courbe relative à la maladie depuis lundi dernier.

En effet, depuis le lundi 1 juin 2020, le Togo comptait 215 guéris du coronavirus tandis que 215 personnes infectées sont toujours en soin dans les centres de prise en charge.

Sur 421 personnes dépistées ce même jour, une seule a été testée positive, portant à 443, le nombre de cas confirmés. La personne testée positive est un voyageur de 40 ans, résidant à Lomé.

Par ailleurs, selon les chiffres, la journée du 1er juin a enregistré 4 nouvelles guérisons et 0 décès, limitant ainsi à 13 le nombre de décès et ce depuis le 25 mai 2020.

Au total, 20 500 tests ont été effectués à ce jour.

D'ailleurs, si le gouvernement est amené à alléger les restrictions relatives au couvre-feu en repoussant les



heures de 22 heures à 05 heures du matin, c'est justement le signe que la lutte semble porter ses fruits. Il en est de même en ce qui concerne l'annonce sur la reprise des cours pour les classes d'examens.

S'agissant de la reprise des cours, elle est prévue pour le 8 juin prochain et concerne les classes d'examen (CM2, 3e, 1ère, terminale, CAP etc...), à cette effet, le ministre en charge de l'enseignement technique et professionnel, Taïrou Bagbiègue a invité les enseignants à prendre les

dispositions pour être présents dans leurs établissements cette semaine, pour faire les préparatifs.

*« En prélude à une prochaine réouverture des écoles, je demande aux inspecteurs, aux chefs d'établissement, à l'ensemble du corps enseignant et au personnel administratif et d'appui de prendre des dispositions pour être à leurs postes le mercredi 03 juin 2020 en vue de préparer cette reprise. J'invite à cet effet chaque chef d'établissement à œuvrer activement pour une*

*reprogrammation des activités pédagogiques en respect des mesures barrières en vigueur.*

*Les inspecteurs sont chargés du respect de l'application effective des dites mesures au sein de chaque établissement et centre de formation. J'attache du prix au respect rigoureux des présentes directives »,* indique un communiqué du ministre du ministre Taïrou Bagbiègue en date du 02 juin 2020.

Les enseignants avaient lors de la rencontre d'échanges exprimé un certain nombre de préoccupations, comme la mise à leur disposition des thermostats, le mis en place d'un comité de suivi sur le respect des dispositions sanitaires à mettre dans les établissements etc... le gouvernement avait promis étudier ces doléances.

L'on attend de voir ce qu'il en sera le 8 juin prochain.

Revenant sur la situation de la pandémie, il faut tout simplement dire bravo à tous ces médecins togolais et à toute l'équipe soignante pour

le combat qu'ils ne cessent de mener en première ligne pour l'obtention du résultat que l'on a obtenu jusqu'à hier Mardi 02 juin 2020.

En effet selon les statistiques on enregistre 230 cas guéris et 202 actifs et ce malgré la montée de la contamination que le pays a connu ces dernières semaines.

C'est le lieu de féliciter également les premières autorités pour les dispositions prises pour permettre à l'équipe soignante d'avoir le matériel nécessaire pour l'accomplissement de leur mission.

Aujourd'hui il est démontré que notre système sanitaire est au centre de notre survie et pour ce faire les gouvernants doivent réaliser cet état de fait pour accroître des investissements dans ce secteur comme l'on toujours voulu les acteurs de la santé dont les médecins et infirmiers.

*« La santé n'a pas de prix ».*

LM

## Décès de Me Agboyibor

# LA DISPARITION DE L' « UN DES FERS DE LANCE DE L'HISTOIRE DE NOS DROITS », SELON ME KOFFIGOH

Le samedi 30 mai 2020, les togolais ont appris avec émoi, le décès de Me Aywovi Agboyibo, ancien premier ministre du Togo en 2006 suite à l'accord politique global, et président national du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), l'un des premiers partis politiques d'opposition au Togo.

Selon les informations proches de la famille et relayées par les médias et les réseaux sociaux, l'homme était souffrant ces derniers temps. Il était à Paris pour des soins, mais sa courte maladie aura eu raison de lui, et l'a finalement emporté.

Dans un poème inédit, son confrère, également ancien premier ministre de la transition, Joseph Kokou Koffigoh, lui rend hommage et parle de lui comme « un combattant des causes des causes coriaces remportées ».

*« Combattant des causes coriaces remportées ; Au barreau de Lomé tu en portes les marques ; Gravées dans du marbre pour t'immortaliser ; Bien des générations en feront la remarque. Quand on exhumera l'histoire de nos droits, On pensera à toi comme un des fers de lance ; Durant ces temps troublés où il fallait la foi ; Bien chevillée au corps pour rompre le silence »,* fait savoir Me Koffigoh.

Qui était Me Agboyibo, le béliet noir ?

Yawovi Agboyibo ou Yaovi Agboyibor est un homme politique togolais,

premier ministre du 20 septembre 2006 au 6 décembre 2007 et fondateur du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR).

Avocat de formation et militant des droits de l'homme, il est considéré comme un opposant modéré. Me Agboyibo est à l'origine de la création de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) au Togo, fondée en 1987 et dont il est le premier président (1987-1990). Il a joué un rôle important dans le processus de démocratisation du Togo.

Fondateur du Comité d'action pour le renouveau (CAR) en 1991 qu'il va diriger jusqu'en 2008 où il a tenté de céder provisoirement la place pour devenir président d'honneur.

Agboyibo sera celui qui va négocier et obtenir une amnistie générale des opposants exilés ainsi qu'une charte introduisant le multipartisme. En 1993, pour protester contre l'invalidation de la candidature de Gilchrist Olympio à l'élection présidentielle, son parti le CAR décide de boycotter le scrutin. Gnassingbé Eyadema est facilement réélu. En 1994, le CAR obtient 36 sièges sur 81 au Parlement. Le poste de premier ministre revient cependant à Edem Kodjo dont le parti a obtenu 7 sièges, qui renverse son alliance avec le CAR en faveur du Rassemblement du peuple togolais (RPT, l'ancien parti unique qui a obtenu 35 sièges), ce qui



lui permet de former une nouvelle majorité.

En 1998, il décide de se présenter à l'élection présidentielle avec son parti le CAR. Il obtient alors 9,5 % des voix. Il est également l'un des signataires de l'accord-cadre de Lomé en juillet 1999.

Le 3 août 2001, Agboyibo est emprisonné en raison d'une plainte en diffamation du premier ministre Kodjo Agbéyomé. Le processus de dialogue politique entre l'opposition et le pouvoir est alors interrompu. La cour d'appel de Lomé annule les poursuites contre Agboyibo et ordonne sa libération en janvier 2002 mais celle-ci n'intervient effectivement qu'en mars.

En 2003, Agboyibo est de nouveau candidat à l'élection présidentielle et

obtient 5,1 % des voix, loin derrière Eyadéma et Emmanuel Bob Akitani, le candidat de l'opposition radicale (UFC).

En septembre 2006, Agboyibo succède à Edem Kodjo au poste de premier ministre.

En 2008, Agboyibo quitte la présidence du CAR et laisse la place à Dodji Apevon. Agboyibo devient président d'honneur du parti.

Agboyibo est encore candidat à l'élection présidentielle de 2010 mais arrive loin en troisième position avec 2,96 % des voix derrière Faure Gnassingbé, et Jean-Pierre Fabre, le candidat de l'opposition radicale.

Le CAR connaît une crise en 2016 laquelle aboutit au départ d'une partie de sa direction (la moitié des cadres), menée par Apevon, qui fonde un nouveau parti, les Forces démocratiques pour la République (FDR). Agboyibo redevient président du CAR en janvier 2017. Il décède à Paris (France), le 30 Mai 2020 à l'âge de 76 ans des suites d'une courte maladie.

Ouvrages

- Yawovi Agboyibo, *Combat pour un Togo démocratique*, éditions Karthala, 1999.

- Encyclopédie juridique pour l'Afrique (tome IX), Nouvelles éditions africaines, 1982.

## Togo : QUAND MALÉDICTIONS ET ATTAQUES SUR LA BASE DES VERSETS BIBLIQUES S'INVITENT DANS LA POLITIQUE POUR AKOUAVI JEANNIE AGBOTSÈ: «LA PROPHÉTIE DE MGR KPODRZO... EST UNE FAUSSE PROPHÉTIE »

L'atmosphère politique continue d'être polluée au Togo avec la "guerre" entre d'une part, la dynamique Kpodrzo et Xana Sadjo, et d'autre part, entre le prélat lui-même et le camp Fabre.

Les derniers faits remontent seulement de quelques jours passés où dans un discours l'archevêque émérite de Lomé, profère des menaces et malédictions à l'endroit de tous ceux qui ne sont pas dans sa logique. Mis à part Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat, et le chef d'Etat Major des Forces Armées Togolaises(FAT), le Général Félix Katanga, le prélat s'en est pris également aux membres de la cour constitutionnelle et à Jean-Pierre Fabre, le président national de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement).

Pour Monseigneur Kpodrzo, si Faure s'en tête à rester au pouvoir sans le remettre au véritable gagnant, « *il subira la colère de Dieu de façon implacable* ». Pour Kpodrzo Faure « *n'est plus en capacité de conduire la destinée de la nationale togolaise qui lui complètement tourné le dos* ».

Triste pour un homme de Dieu dont la mission aurait consisté à militer plus en faveur de la paix et du vivre ensemble. Comment un homme investi d'une mission divine peut-il se permettre de maudire les créatures de Dieu, particulièrement l'être humain ?

La haute hiérarchie de la conférence épiscopale, les responsables des églises méthodistes et évangélistes ont été accusés de complicité avec le pouvoir dans ce que Kpodrzo appelle « *l'oppression* ».

Il y a quelques semaines, le prélat s'en est vertement pris aux responsables de l'opposition d'avoir pris de l'argent auprès du pouvoir, d'où leur silence et leur refus de le soutenir dans sa dynamique.

L'ANC particulièrement avait fait une sortie musclée,



menaçant de traduire le prélat devant la justice, s'il n'apportait pas la preuve. Répondant à l'ANC, monseigneur Kpodrzo demande à Fabre d'aller au bout de sa logique, celle de le traduire devant les juridictions. Le prélat dans ces menaces invite Jean-Pierre Fabre à comprendre que Judas après sa forfaiture n'aurait pas pu jouir de son acte. Ce qui a fait réagir Jeannine Akouavi Agbotsè, visiblement proche de Jean-Pierre Fabre.

« *Si Mgr Kpodrzo est aussi virulent et mauvais, c'est parce qu'au sein de l'opinion, une question circule avec insistance : « pourquoi la prophétie chuchotée par le Saint Esprit à l'oreille de Mgr Kpodrzo ne s'est pas réalisée » ? La Dynamique Kpodrzo, par ses gesticulations, tente d'éviter d'y répondre, à tout prix* », écrit-elle.

Pour Jeannine Akouavi Agbotsè, « *les togolais comprennent avec stupeur et indignation que la prophétie de Mgr Kpodrzo ne s'est pas accomplie, tout simplement parce que conformément à la Parole de Dieu, c'était une fausse prophétie. Car, il est écrit dans la Bible, Deutéronome 18, versets 20*

*à 22 : 20- Mais le prophète qui aura eu l'audace de dire en mon nom, une parole que je ne lui aurai point commandé de dire ou qui parlera au nom d'autres Dieux, ce prophète sera puni de mort,-21 Peut-être, diras tu dans ton cœur, comment connaissons-nous la parole que l'Eternel n'aura point dite ? -22 Quand ce que dira le Prophète n'aura point lieu et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Eternel n'aura point dite. C'est par audace que le Prophète l'aura dite : n'aie pas peur de lui.*

« *La parole de Dieu est donc claire : la prophétie de Mgr Kpodrzo concernant le choix et la victoire du candidat du Saint Esprit à la Présidentielle du 22 février 2020 est une fausse prophétie, parce qu'elle ne s'est pas accomplie. Mgr Kpodrzo a inventé ce mensonge pour imposer sa propre volonté* », poursuit-elle.

Akouavi Agbotsè estime qu'il est « *absolument malhonnête de la part Mgr Kpodrzo de s'en prendre à ceux qui, ayant compris la supercherie, ont refusé de le suivre* ».

« *Quant au traitement particulier réservé à, Jean-*

*Pierre Fabre, par la Dynamique Kpodrzo, il procède de la haine dont Mgr Kpodrzo poursuit le président de l'ANC à cause du refus catégorique de celui-ci de laisser le vieux prélat s'immiscer dans le fonctionnement des partis politiques en prétendant désigner un candidat unique à l'opposition. C'est ce péché, ce crime de lèse-majesté que Mgr Kpodrzo entend punir à tout prix* », laisse-t-elle entendre.

S'appuyant sur l'Evangile de Matthieu chapitre 12, verset 34, Jeannine Akoavi Agbotsè, fait croire que « *les propos insultants et diffamatoires déversés sur ceux qui auraient ignoré ses sollicitations, toutes les amabilités dont Mgr Kpodrzo, gratifie régulièrement le Président de l'ANC, manifestent la haine accumulée dans son cœur et qui le mine, le consume, le détruit à petit feu* » pour elle, la parole de Dieu est claire : « *Race de vipères, comment pourrez-vous dire de bonnes choses, méchants comme vous l'êtes ? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.* »

Akouavi Agbotsè poursuit en laissant entendre que « *Ce qui sort de l'homme, c'est ce*

*qui souille l'homme . Car, c'est du dedans, c'est du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les impudicités, les meurtres, les vols, les cupidités, les méchancetés, la fraude, le dérèglement, le regard envieux, la calomnie, l'orgueil, la folie. Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans, et souillent l'homme .* » Elle s'appuie ainsi sur l'Evangile de Marc, chapitre 7, verset 20 à 23.

Jeannine Agbotsè termine son réquisitoire contre Kpodrzo et sa dynamique par cette leçon : « *La Parole de Dieu est donc formelle. En croyant faire du mal, en calomniant et en diffamant, en maudissant, Mgr Kpodrzo se nuit à lui-même. Les mauvaises phrases qui sortent de sa bouche sont accumulés dans son cœur avant qu'il ne les prononce. Elles le minent irrémédiablement. Il est pitoyable que des politiciens ambitieux, opportunistes sans foi ni loi, exploitent l'Etat du vieil*

*Archevêque pour exister sur l'échiquier politique. C'est un abus de faiblesse puni par le Code pénal.*

LM

IL FAUT EN PARLER

La sévérité du Covid-19 pourrait être liée à un gène connu pour augmenter le risque de démence



Certaines personnes sans facteurs de risque apparents déclarent un Covid-19 sévère. Ce mystère pourrait s'expliquer par des facteurs génétiques. Parmi eux, une variante du gène ApoE connu pour augmenter les risques de démence semble sur-représenté chez les malades.

Vous n'avez sans doute que peu entendu parler de lui, et pourtant, à l'instar de la science, il est partout (ou presque). Le gène ApoE, et en particulier sa variante ApoE4, semble en effet influencer le risque de développer une forme grave du Covid-19, d'après une étude publiée dans le Journal of Gerontology : Medical Sciences. Or, ce gène a de longue date été corrélé à un sur-risque de développer la maladie d'Alzheimer, et au contraire une protection contre les métastases dans le cancer de la peau.

Plus de risque de Covid-19 chez les cas de démence

Le gène ApoE influencerait le risque de développer une forme grave du Covid-19 jusqu'à pouvoir le multiplier par deux, d'après une équipe de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni). L'intérêt pour ce gène particulier est lié à un constat fait par la même équipe et rapporté dans une pré-publication (encore non validée par des experts pour publication).

Ces travaux partent du constat que les personnes atteintes de démence ont un risque plus élevé de contracter une forme grave de la maladie Covid-19. Bien sûr, une partie de l'effet de risque accru peut avoir été dû à l'exposition à la forte prévalence du virus dans les maisons de soins. Cependant, les chercheurs observent également que les troubles de la conscience, y compris les délires, "sont fréquents dans les cas graves" de Covid-19.

ApoE, protéine très présente et influente

C'est là qu'intervient la protéine ApoE (issue du gène du même nom), présente dans toutes nos cellules et impliquée dans le transport des lipides, dans la régulation du cholestérol et les maladies cardiovasculaires. Chacun d'entre nous porte une des trois versions d'ApoE, nommées ApoE2, ApoE3 et ApoE4, qui ne diffèrent que légèrement les unes des autres, par une de leurs extrémités. Depuis 1993, on sait qu'ApoE4 est associée à la fois à la démence et au délire, et à un risque accru de développer la maladie d'Alzheimer. Plus précisément, ce risque est multiplié par quatre si seulement un des chromosomes (qui marchent par paires) possède le gène ApoE4, et par 14 si les deux copies du gène sont présentes d'après une étude de 2016. Les personnes concernées sont nombreuses, puisqu'environ 15% de la population européenne possède au moins une copie d'ApoE4 dans son ADN, précise une étude de 2015. Les deux copies d'ApoE4 concernent en revanche 2% de la population. ApoE3 reste le plus fréquent, avec 77% de la population qui en possède une copie, et ApoE2 le moins fréquent avec 8%. Se pourrait-il donc que ce ne soit pas qu'une coïncidence, et que ce gène joue aussi sur le Covid-19 ?

Un risque apparemment doublé

Pour en avoir le cœur net, les chercheurs se sont penchés sur les données de l'étude de la Biobank britannique, qui collecte des données sanitaires et génétiques sur 500.000 personnes. Parmi les 382.188 personnes retenues pour leur ascendance européenne, garantissant une certaine homogénéité de leurs gènes ApoE hérités de leurs aïeuls. Résultat, 2,36% possédaient les deux copies d'ApoE4. Un pourcentage qui passait à 5,13 % en considérant seulement les 721 personnes testées positives au Covid-19, test alors réservé aux cas préoccupants...(A suivre)

ANNONCE



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo  
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52  
E-mail: info@centro.tg  
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU  
01/06/2020 au 08/06/2020

|                                                                                                                               |                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pharmacie ABRAHAM +22822 50 10 00 Agoè-Logopé Kossigan                                                                        | Pharmacie HOSANNA +22822 51 50 49 Carrefour Sagbado-Adidogomé                                                                        |
| Pharmacie BAH +22822 26 03 20 Face EPP Hedzranawé                                                                             | Pharmacie HYGEA +228 22 27 36 36 Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope                                            |
| Pharmacie BESDA +22822 51 05 29 Adidogomé-Aménopé, Routede Kpalimé                                                            | Pharmacie LA GRACE +22822 25 91 65 Près de Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè                                             |
| Pharmacie BIOVA +22822 27 82 98 Bd. Houphet Boigny                                                                            | Pharmacie LA MISERICORDE +228 23 38 47 62 BE-KPOTA                                                                                   |
| Pharmacie CONFIANCE +22822 42 43 81 Face GTA                                                                                  | Pharmacie LA PROSPERITE +22822 22 06 22 Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) |
| Pharmacie DE KPEHENOU +22822 21 32 24 /22 35 25 03Boulevard HOUPHOUET -BOIGNY                                                 | Pharmacie LE GALIEN +22822 51 71 71 Rue Pavée d'Adidoadin                                                                            |
| Pharmacie DE LA CITE +228 22 25 01 25 Bd. du 30 Août                                                                          | Pharmacie LE PROGRES +228 22 35 86 55 Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar              |
| Pharmacie DE LA VICTOIRE +228 22 45 74 92 Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) Avédji  | Pharmacie SOURCE DE VIE +22822 22 45 71 Face Collège Protestant                                                                      |
| Pharmacie DE LOCAM +22822 21 62 05 Rue de l'ENTENTE                                                                           | Pharmacie Ste MARIE +22822 21 85 58 Face Super Marché Tokoin-RAMCO                                                                   |
| Pharmacie DIEU DONNE +228 23 38 07 44 Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou                                     | Pharmacie Ste RITA +22822 20 90 16 Rue pavée, Doulassamé - Face HOtel SANA                                                           |
| Pharmacie DU PEUPLE 22 26 84 22 Marche NUKAFU                                                                                 | Pharmacie St PIERRE +22822 26 19 73 Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho                                                            |
| Pharmacie DU POINT E +22822 51 91 71 "506,rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gome),a Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole » | Pharmacie St RAPHAEL +22822 21 84 26 Marché Atikpodji                                                                                |
| Pharmacie ESPERANCE +22822 21 01 28 Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo)                          | Pharmacie TAKOE +22822 34 03 42 Avant la station CAP ESSO de Zongo (cOté opposé)                                                     |
| Pharmacie EXCELLENCE +22822 51 77 87 Agoe Demakpoe Voie CEDEAO                                                                | Pharmacie TULIPE +22822 21 07 22                                                                                                     |
| Pharmacie GBEZE +22822 26 32 61 Boulevard Jean Paul II                                                                        | Pharmacie VERSEAU +22822 27 34 53 Près maison Bateau Baguida                                                                         |
| Pharmacie GBOSSIME +22822 22 50 50 Face Marché Gbossimé                                                                       | Pharmacie VITAS +22822 25 63 43 Située à Agoè Assiyé du côté ouest                                                                   |
|                                                                                                                               | Pharmacie VOLONTAS DEI +22822 36 00 95 Quartier Avédji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City                             |

# Epargne 2020

## Voyez loin!



[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)

 **BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK 

## Mort d'une fillette calcinée à Agoé Anonkui et incendie d'une boutique à Dapaong

### LE STOCKAGE ILLICITE DE L'ESSENCE ET UN COURT-CIRCUIT ÉLECTRIQUE À L'ORIGINE DES FAITS

Dans un communiqué rendu public le 1er juin dernier, le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le général Yark Damehame est revenu sur les premiers éléments de l'enquête relative à deux faits qui se sont produits, l'un le 29 mai 2020 à Agoé Anonkui et l'autre le 31 Mai 2020 à Dapaong au quartier Tingban. Deux faits qui ont malheureusement causés respectivement la mort d'une fillette calcinée et le départ en fumée des articles d'une boutique.

« De l'enquête ouverte pour élucider les circonstances de ce sinistre, il est apparu, selon

les premiers éléments recueillis, qu'il y avait stockage illégitime de l'essence par une des locataires, destinée à la vente », indique le communiqué en ce qui concerne le premier fait. Et c'est un vent qui aurait emporté le feu d'un foyer vers l'endroit où était entreposé le carburant, déclenchant ainsi l'incendie qui s'était propagé dans la maison, ajoute le communiqué qui précise par ailleurs que c'est grâce à l'intervention des sapeurs pompiers que les dégâts ont été limités. Mais malheureusement la fillette n'a pu être sauvée.



S'agissant du second fait, c'est suite à « un court-circuit électrique qui a créé un incendie dû vente du carburant frelaté vendu par le tenancier ».

Le ministre Yark, tout en attirant une fois encore l'attention de la population sur le danger que représente le stockage des produits pétroliers dans des maisons

d'habitation ou autres lieux non appropriés, « rappelle à tous que ce trafic reste strictement interdit ».

En outre, Yark Mamehame « incite les usagers de la route à s'approvisionner dans les stations-services, surtout que le gouvernement fait un grand effort de revoir à la baisse, les prix à la pompe des produits pétroliers en fonction du cours du brut à l'international ».

Enfin, le ministre présente les condoléances du gouvernement à la famille de la fillette et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

## Secteur privé au Togo VERS LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE PORTEUSE D'ESPOIR



Sollicité sur tous les fronts, notamment dans le Plan national de développement (PND 2018-2022) dont la contribution attendue est évaluée à 65%, le secteur privé togolais a besoin de se consolider. Surtout qu'avec le dernier rapport Doing Business où la facilité de faire des affaires au Togo a été prouvée par la Banque mondiale, les différents acteurs entendent exposer leurs forces pour appuyer le projet de développement du pays qui offre un climat des affaires propices aux opérateurs économiques. Les autorités publiques n'en trouvent pas d'inconvénient.

Depuis la signature de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) en 2017, portant sur un programme de prêts à hauteur de plus de 223 millions d'euros, le Togo s'est engagé dans une démarche de promotion du secteur privé pour se garantir une stabilité économique. Grâce à cette nouvelle politique, les finances publiques vont connaître un véritable accroissement et l'inflation sera contenue à moins de 2%. De là, le déficit s'est transformé en excédant, passant de 4,5% en 2016 à 6,5% en 2018. Dans la même dynamique, la dette extérieure sera profilée avec un taux de maturité compris entre 4% et 5%. Par ailleurs, Lomé table sur 6,2% de croissance du PIB au lancement du PND dont le coût est estimé à plus de 07 milliards d'euros, apportés aux

deux tiers par le secteur privé.

Les retombées de la nouvelle politique Cette politique qui accorde une place de choix au secteur privé entre autres vertus vise à favoriser la migration de l'informel vers le formel ; maîtriser les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour le secteur privé togolais afin d'encourager l'accès à un financement adapté aux activités du secteur privé. Il sera également question de valoriser des biens et services de production nationale ; mettre en lumière les potentialités économiques multisectorielles des différentes régions du pays. Le Togo va également encourager la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits locaux ainsi que la contribution du numérique à la compétitivité des entreprises et à la croissance.

L'initiative prise par le ministère togolais en charge de la promotion du secteur privé escompte des résultats probants. Il s'agit entre autre de la formulation des recommandations appropriées pour un secteur privé dynamique, fort et compétitif ; l'élaboration d'un document de plaidoyer comportant le diagnostic des contraintes majeures du secteur privé dans ses diverses composantes ; la proposition d'actions prioritaires pour favoriser le développement du secteur privé et améliorer davantage l'environnement des affaires au Togo. Les conclusions de cette initiative permettront au secteur privé de prendre un nouveau départ en vue de contribuer davantage à l'émergence du Togo à l'horizon 2030.

## États-Unis/ Mort de George Floyd dans des conditions atroces UNE HONTE POUR UN ÉTAT DIT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE



Le monde entier a suivi avec indignation les conditions dans lesquelles, l'afro-américain George Floyd est mort. Depuis plusieurs jours c'est l'indignation dans le monde entier, du moins pour ceux qui sont des gens honnêtes et qui ne comprennent pas pourquoi une telle discrimination à l'endroit des noirs dans un pays sensé être la vitrine du combat pour l'expression des droits de l'homme, des libertés d'expression, et de la démocratie.

Comment comprendre, qu'au 21 siècle, une catégorie de race humaine soit traitée comme des animaux sur leur propre terre.

C'est tout simplement ahurissant et révoltant qu'un pays, qui se veut gendarme en matière du respect de la digne humaine puisse laisser de tels actes se produire.

S'il est vrai que des sanctions ont été prises à l'encontre des auteurs de ce crime, il n'en demeure pas moins vrai que le racisme est un

phénomène qui est bien enraciné dans le pays de l'oncle sam depuis des années et que certaines administrations n'ont pas fait grande chose pour du moins décourager une telle pratique qui sappe l'évolution même des Etats-Unis. Et l'administration actuelle fait partie de celles-ci.

A travers ces actes honteux, c'est l'honneur de tous les Etats-Unis qui est mis en cause et ces responsables de ce grand pays qui s'érigent parfois en donneurs dans d'autres pays, pensant être en terre conquise devraient réfléchir par n fois lorsqu'ils veulent s'introduire dans les affaires interne des autres nations.

Si les condamnations fusent de partout, c'est justement parce que l'acte posé par le policier n question est inadmissible et irréfléchi.

La démocratie et l'état de droit ne sont pas que pour les autres....

LM

Le Messenger



# ***TOGOCOM CHANGE POUR VOUS***

**La  
fibre**

**4G+**

**TMoney**



***TOUS SOLIDAIRES  
FACE AU COVID-19***

Service client : 888 | 119

Togocel | Tgtmng

@togocel\_tg | @togotelecom1

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) | [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)